pointe un croissant du même. — **Grimaud**, en Poitou : de gueules, à trois *fleurs* de lis, une moitié d'argent et l'autre moitié de pourpre. — **Grimaut**, en Anjou, de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Grondeau**, à Paris : d'azur, à la croix fleurdelisée d'argent. — **Gronstein**, en Alsace : de gueules à trois *fleurs* de lis d'or, et en cœur un écu d'argent. — **Le Gros**, pape, sous le nom de Clément IV, élu le 5 février 1265 : d'or, à six *fleurs* de lis d'azur, posées trois, deux et une. Il était Français, natif de Saint-Gilles-sur-le-Rhône. — **Le Gros**, en Bretagne : d'azur, à la croix fleurdelisée d'argent. — **Grossolles**, marquis de Flammarens, grand louvetier de France : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au lion de gueules, naissant d'une rivière d'argent, à un chef chargé de trois étoiles d'or, qui est de Grossolles; aux 2 et 3 d'Albret, qui est : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or; aux 2 et 3 de gueules. — **Grotta**, en Allemagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'or, écartelé de gueules, à un lion d'or tenant de sa patte droite une croisette et de sa gauche une boîte terminée en pointe, le tout du même. — **De La Gruterie** (Gaspard), chevalier de Malte, le 14 janvier 1614 : d'azur, au chien courant d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or, posées deux et une. — **Guarin**, en Normandie : d'azur, à une dextrochère armée, issante d'un nuage d'argent à sénestre, tenant une épée d'argent, la garde et la poignée d'or, surmontée d'une couronne et accostée de deux *fleurs* de lis d'or. — **Guébria**, en Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Guebriant** : d'argent, au pin de sinople, accosté de deux *fleurs* de lis au pied nourri de gueules.—**Gucheneve**, en Bretagne : d'azur, à un loin d'argent passant, surmonté de trois *fleurs* de lis d'or. — **Gucheneve de Boishux**, en Bretagne : d'azur, au léopard d'argent, accompagné en chef de deux *fleurs* de lis du même. — **Guénégault** : écartelé, au 1 d'or, à deux lions léopardés de gueules, à la bordure de sinople, chargée de huit besants d'argent; au 2 de Courtenai; aux 1 et 4 écartelés de France; au 3 échiqueté d'azur et d'argent; au 4 de Choiseul, sur le tout de gueules au lion d'or. — **Guérapin de Vaurexl** : semé de France, sur le tout d'or, au lion de sable, tenant une hache d'armes du même. — **Guéret**, en Beauvoisis : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Guermange**, en Alsace : d'argent, à une cotice de sable, côtoyée de deux filets du même, écartelé de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Guers**, en Dauphiné : d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre *fleurs* de lis du même. — **Gugel**, en Allemagne : d'or, à la barre d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis du champ. — **Guichard de La Chasselière** : de sinople, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton raccourci de gueules en cœur, péri en bande. — **Guidi**, en Provence, originaire d'Italie : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent; aux 2 et 3 d'azur, au griffon d'argent, tenant de ses pattes une *fleur* de lis d'or. — **Guidi**, en Italie : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, au griffon d'argent, tenant de la patte droite une *fleur* de lis d'or; aux 2 et 3 d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux étoiles d'argent. — **Guillon**, en Bretagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, au chef cousu de gueules, chargé d'un lion d'or. — **Gundelfinger**, en Alsace : coupé d'azur et d'argent, le 1 chargé d'une double *fleur* de lis l'une sur l'autre d'or; le 2 d'une double *fleur* de lis aussi l'une sur l'autre, à la bordure, le tout d'or. — **Gunther**, en Allemagne : de sable, au lion d'or, tenant une *fleur* de lis d'argent. — **Gussoni**, à Venise : d'argent, au lion rampant de gueules, au chef d'azur, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Guymnasi**, cardinal, évêque d'Ostie, doyen du sacré collège en 1638 : d'or, à la dextrochère d'argent mouvante d'une nuée au flanc sénestre du même, habillé de gueules, tenant un compas ouvert d'azur, au chef du même, chargé de trois *fleurs* de lis d'or soutenues de gueules.

Hacfurt, dans la Bourgogne ancienne : d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même, deux en chef et une en pointe. — **Hacken**, en Autriche : de gueules, à un homme armé, portant une pique d'argent sur un mur crénelé du même, maçonné de sable; parti de sable, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Hacqueton**, sieur de Marsais : d'argent, semé de *fleurs* de lis d'azur, au franc-canton de gueules. — **Haeller**, en Allemagne : d'azur, à la fasce d'or, chargée d'une *fleur* de lis de sable et accompagnée en chef de trois croissants d'or; dans celui du milieu se trouve un W, et en pointe trois *fleurs* de lis de sable sur un tertre de trois coupeaux d'argent. — **Haffner**, en Alsace : d'azur, à un lion d'or, tenant de ses pattes de devant un pot à une anse de gueules, chargé d'une *fleur* de lis d'or, appuyant ses deux pieds sur les deux pointes d'une ancre renversée d'argent, et en chef une molette d'or, posée au premier canton. — **Hagen**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 de sable, à la croix fleurdelisée d'azur, chargée d'un écu d'or au lion d'azur; aux 2 et 3 d'or, à une tête de cheval de sable avec un licol d'argent. — **Hagsbead**, en Allemagne : d'azur, à l'écusson d'argent, au lion de sable, à l'escarboucle fleurdelisée et pommetée d'or, brochante sur le tout. — **Le Haguais** (François), avocat général de la cour des aides en 1686 : de gueules, à un bras issant d'une nuée d'argent, tenant une pique du même, au chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux *fleurs* de lis d'or. — **Haimeran**, en Allemagne : écartelé, au 1 de l'Empire à dextre, parti de France entier, au 2 d'argent, à une palme de gueules contournée, mise en pal, parti de gueules, à une clef d'argent, au 3 du même, la clef contournée, parti aussi d'argent à une palme de gueules; au 4 de France entier, parti de l'Empire à sénestre. — **Haintzen**, en Allemagne : de gueules, emmanché d'argent à un pal de sable, chargé de deux *fleurs* de lis d'or. — **Haldat**, en Lorraine : d'azur, à une épée d'argent surmontée d'une couronne d'or, accostée de deux *fleurs* de lis du même. — **Haller**, en Allemagne : d'azur, au griffon d'or, écartelé, à une *fleur* de lis d'argent. — **Hallier de L'Hôpital**, major de la ville et du château de Trarback : de sable, à un coq d'argent crêté et barbé du même, sur un tertre de sinople, ayant une *fleur* de lis pendue à son cou. — **Hallot d'Estourmelles**, à Paris : écartelé, au 1 d'argent, à deux fasces de sable, en chef trois annelets, qui est Hallot; au 2 d'azur, à trois merlettes d'or, qui est de Saint-Berthevin; au 3 d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton brochant échiqueté de deux traits d'or et d'argent, qui est de La Cicogne; au 4 d'azur, à trois losanges d'or. — **Hamby**, en Picardie : échiqueté d'argent et de sable, chargé en cœur d'une *fleur* de lis d'or, à la bordure de gueules. — **Du Hamel**, en Normandie : d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois têtes de limier de sable, liées de gueules, accolées d'argent, écartelé de gueules, au sautoir échiqueté d'or et d'azur de deux traits, couronné de quatre *fleurs* de lis d'or. — **Hanas**, en Bretagne : d'azur, à un bouquet d'argent, accompagné de quatre *fleurs* de lis, deux en chef et deux en pointe. — **Hann**, en Allemagne : d'azur, à un coq d'argent tenant une double *fleur* de lis sur un tertre de sable; écartelé d'azur, à une *fleur* de lis double. — **Hansemannen**, en Autriche : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, surmontées d'un lion du même, tenant de sa patte droite une *fleur* de lis aussi d'or. — **Hant**, en Picardie. V. ci-après les *Etablissements civils et religieux*. — **Harbais**, en Flandre ; d'or, au lion de gueules, à l'orle de huit *fleurs* de lis d'argent. — **Harlay de Champvallon** (François), archevêque de Paris, premier duc de Saint-Cloud, pairie qui fut érigée en sa faveur, pour lui et ses successeurs archevêques de Paris, par lettres patentes du mois d'août 1774, registrées le 18 du même mois : parti de trois traits, coupé d'un qui font huit quartiers : au 1 de La Marck; au 2 de Brézé; au 3 de Croy; au 4 de Bourbon-Anjou, qui est de France, au bâton péri en bande de gueules, à la bordure du même; aux 5 et 1 de la pointe, de Sarrebruck; au 2 d'Amboise; au 3 du Palatinat de Bavière, qui est : écartelé, aux 1 et 4 losangé en bande d'argent et d'azur; aux 2 et 3 de sable, au lion couronné d'or, armé et lampassé de gueules; au 4 et dernier de la pointe, de Poitiers, qui est d'azur à six besants d'argent, posés trois, deux et un; au chef d'or, et sur le tout d'argent à deux pals de sable, qui est de Harlay. — **Hasteings**, en Angleterre : écartelé, au 1 d'argent à une écharpe de sable; au 1 écartelé, aux 1 et 4 de France; aux 2 et 3 de gueules, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, au lambel d'argent en chef; au 3 parti d'or et de sable au sautoir de l'un en l'autre; au 4 de sable, à deux fasces d'argent surmontées de trois besants du même. — **Haton** : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Hauble** : de sable, à trois *fleurs* d'argent. — **Haucour** : écartelé, aux 1 et 4 de France, au lambel d'argent, à la barre périe en cœur du même, qui est d'Orléans-Rothelin, aux 2 et 3 d'argent semé de trèfles de sinople, à deux perroquets affrontés du même, surmontés de deux TT de gueules sur le tout d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois besants d'or. — **Haudeirng**, en Livonie : d'argent, à un paon d'azur sur un bâton alésé posé en bande et accompagné de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Haudry**, fermier général en 1750 : d'or, fretté d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, au franc-quartier d'argent, chargé d'une merlette de sable. — **La Haulsse**, en Lorraine : d'azur, à une *fleur* de lis d'or en cœur et deux étoiles d'argent en pointe. — **Hausman**, à Cologne : coupé d'argent et de gueules, à l'escarboucle de huit rais fleurdelisés de l'un en l'autre. — **Hausner**, en Autriche : taillé d'or et de sable, à trois *fleurs* de lis : la première en chef de sable au canton sénestre; la deuxième au même canton d'or, et la troisième en pointe de l'un en l'autre; et sur le tout une bande d'azur chargée d'un poisson d'argent. — **Haustaine**, à Versailles : de gueules, à la senestrochère d'argent mouvante du flanc dextre, tenant une palme de sinople accostée d'une *fleur* de lis d'or, au canton dextre du chef, et une grappe de raisin du même au canton sénestre. — **La Haye de Vandetard**, maître d'hôtel du roi : d'azur, à la *fleur* de lis d'or. — **La Haye**, en Bretagne : bandé d'or et d'azur de six pièces, au franc-quartier d'or chargé d'une *fleur* de lis d'argent. — **De La Haye** (René), échevin de la ville de Paris en 1645 : d'azur, à une *fleur* de lis d'or, écartelé d'azur, à une tête de licorne d'argent soutenue d'un croissant du même.—**Heberling**, en Allemagne : parti d'azur et d'argent, le 1 chargé d'un battoir d'argent, le 2 d'une *fleur* de lis de gueules. — **Hebert**, en Touraine : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'or, écartelé d'argent, à trois roses de gueules. — **Hebert**, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, chargé d'une coquille de gueules, accompagnée en chef de deux molettes, et en pointe une *fleur* de lis d'or. — **Heinhofer**, en Allemagne : parti, le 1 de sable, à une *fleur* de lis d'or, coupée du même à deux bandes de sable; le 2 d'or, à un sauvage de carnation couvert et couronné de feuilles de lierre de sinople, tenant une massue renversée de gueules. — **Hèlard**, en Normandie : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Heldebolle**, en Flandre : d'or, à la bande d'azur, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Helgenstein**, en Alsace : d'azur, au chevron ployé d'or, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'argent. — **Helles**, en Dauphiné : de gueules, à la *fleur* de lis d'or, au chef échiqueté d'or et de sable de deux traits. — **Hélye**, en Normandie : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis d'or. — **Hemsoik** : de sable, à neuf *fleurs* de lis d'argent, posées quatre, trois et deux. — **Hénion**, en Allemagne : d'azur, à deux *fleurs* de lis d'or l'une sur l'autre, à la bande d'argent brochante sur le tout, chargée de trois trèfles de sable, parti d'or à deux faucilles adossées d'argent. — **Hennin**, en Flandre : d'azur, à la demi-*fleur* de lis d'or, surmontée de trois molettes du même. — **Hennion**, en Flandre : d'argent, à deux lions rampants et affrontés de gueules, surmontés d'une *fleur* de lis de sable. — **Henriques de Renneville**, conseiller à Rouen : d'argent, à deux clefs en pal, adossées d'azur, accostées de huit croissants appointés quatre à quatre de gueules, et accompagnés de trois *fleurs* de lis d'azur, une en chef et deux sous les croissants en pointe. — **Herbeville**, en Lorraine : d'azur, à la croix d'argent cantonnée de seize *fleurs* de lis d'or. — **Herbouville**, en Normandie, dont un chevalier de Malte en 1669 : de gueules, à la *fleur* de lis d'or. — **Hermant**, conseiller au parlement en 1732 : d'azur, au phénix d'argent sur son bûcher allumé surmonté d'une *fleur* de lis d'or. — **De la Tour Herson**, en Dauphiné : de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis d'or. — **Hervilly**, en Picardie : de sable, semé de *fleurs* de lis d'or. — **Hessein** (Pierre), secrétaire du roi en 1695 : de sable, à la fasce échiquetée d'argent et de sable, de trois traits coupés de gueules, au bâton en bande d'or accompagné de cinq *fleurs* de lis du même, trois à sénestre et deux à dextre. — **Hesselin de Hauteville**, en Picardie : coupé, tranché et écartelé d'or et de gueules, au lion brochant sur le tout de l'un en l'autre, à la bordure componnée de quatre pièces de gueules et d'or, chargée en orle de huit *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Hesselin**, en Picardie : écartelé d'or et de gueules, à un lion écartelé de l'un en l'autre, et seize *fleurs* de lis péries dans la bordure, aussi de l'un en l'autre. — **Hessy**, colonel suisse, lieutenant général : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, accompagnée de quatre étoiles du même. — **Heudy de Pommainville**, en Normandie : d'argent, au lion d'azur, chargé sur l'épaule d'une *fleur* de lis d'or. — **Heymard**, abbé de Saint-Michel, sous Charles VIII, en 1484 : d'or, à la croix resarcelée de sable, chargée d'une *fleur* de lis d'or, par concession du roi. — **Hilger**, en Allemagne : d'argent, à l'aigle éployée à deux têtes de sable, coupé d'argent à une *fleur* de lis de gueules. — **Hillegom**, en Hollande : d'or, à la fasce d'azur, accompagnée de trois *fleurs* de lis de gueules, deux en chef et une en pointe. — **Le Hirel** : d'argent, au pin de sinople, chargé de deux pommes d'or et sommé d'un épervier du même, le tout accosté de deux *fleurs* de lis de gueules. — **Hinojosa** (Adrien-Pierre, baron DE), président de la cour de Hollande, de Zélande et de West-Frise : d'argent, à deux lions affrontés de sable, tenant un bâton fleurdelisé du même. — **Hinselin** : d'argent, au chevron d'azur chargé d'une étoile d'or, accompagné de trois brins de *fleurs* de lis de sinople, au chef de gueules chargé de trois croix pattées d'argent. — **La Hirlay** : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent, au lambel de gueules, à trois pendants. — **Hochenkirchen**, en Autriche : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, chapé d'argent, la pointe de la chape terminée par une *fleur* de lis; aux 2 et 3 d'argent, à deux fusées de gueules. — **Hoch**, maréchal de camp : d'argent et de sable, à la croix mi-partie du même, accompagnée aux premier et quatrième cantons d'une coquille de sable sur argent; aux deuxième et troisième de deux coquilles d'argent sur sable, à la *fleur* de lis d'or périe en cœur. — **Hocklin**, en Allemagne : d'azur et d'argent, à la *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Hofmirn**, en Allemagne : de gueules, à une *fleur* de lis d'argent. — **Hoger**, en Bavière : de sable, à deux *fleurs* de lis d'or, enchapé d'or, au lion couronné de sable. — **Hohenpegen**, en Allemagne : losangé d'argent et d'azur en bande à l'escarboucle fleurdelisée d'or. — **Hohenzollern**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 contre-écartelés d'argent et de sable; aux 2 et 3 d'azur au cerf d'or sur une terrasse du même, et sur le tout de gueules, à deux sceptres fleurdelisés d'or, passés en sautoir pour marque de la dignité héréditaire de chambellan dans cette maison. — **Holfinger**, de la maison de Frise : d'azur, à une demi-aigle d'or, parti de France. — **Hollan**, comte de Huttington, en Angleterre d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Holland** : de gueules, à trois léopards d'or, à la bordure d'argent, écartelé d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au lion d'argent sur le tout. — **Holler**, en Allemagne : d'argent, à deux roses de gueules, chapé du même, accompagné d'une *fleur* de lis d'argent. — **Holthausen**, à Hambourg : d'azur, à la fasce diaprée, surmontée d'une *fleur* de lis d'argent. — **Holtzapfel**, en Allemagne : de sable, à deux étoiles d'or, chapé d'or, à une *fleur* de lis de sable. — **De Hombrouck** (Corneille) : d'argent, à deux *fleurs* de lis de gueules; au franc canton palé d'or et de gueules et de cinq pièces. — **L'Hôpital**, maréchal de France : de gueules, au coq d'argent crêté, membré et becqué d'or, soutenant un écusson d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, par concession du roi Henri IV, du 4 janvier 1594. — **L'Hôpital**, maréchal de France en 1617 : au 1 de France, sans nombre, au lambel de gueules, qui est d'Anjou-Sicile. — **Hoppenhusen**, de Brunswick : d'azur, à deux fasces de gueules, chargées la première de deux *fleurs* de lis d'or, et la seconde d'une autre du même. — **Hoppl**, en Autriche : bandé d'argent et de gueules, de quatre pièces, à la bande d'azur chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Hordal**, en Champagne : d'azur, à l'épée en pal d'argent, la garde et la poignée d'or, surmontée d'une couronne et accostée de deux *fleurs* de lis du même. — **Hornfels**, en Allemagne : d'argent, semé de *fleurs* de lis d'azur, à la bande d'or brochant sur le tout, chargée de trois aiglettes de sable, becquées et membrées de gueules. — **Hory** : chapé d'azur et d'or, à la *fleur* de lis d'or, accompagnée en pointe de deux hermines d'azur. — **Hoslazier**, en Provence : gironné d'or et d'azur, à la croix dentelée, écartelée de l'un en l'autre, et chargée en cœur d'une losange d'azur et d'une *fleur* de lis d'or. — **D'Hostager** (Dominique), chevalier de Malte en 1525 : parti, coupé, taillé d'or et d'azur, à la croix dentelée de l'un en l'autre, chargé en cœur d'une *fleur* de lis d'or dans une losange d'azur. — **L'Hoste**, en Champagne : d'azur, à trois maillets et une *fleur* de lis d'or en abîme. — **Hostung**, comte de Tallard, lieutenant général : de gueules, à la croix dentelée d'or, qui est d'Hostung, à la croix de gueules chargée de trois *fleurs* de lis en fasce, qui est de Dorgense, par substitution. — **Houg**, à Strasbourg : d'argent, à deux *fleurs* de lis en chef, et une roue en pointe, le tout de sable. — **Du Houlay** (Adrien), conseiller à la cour des aides, le 29 août 1696 : écartelé, au 1 d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croisettes d'argent; au 2 d'argent, au chef d'azur, chargé d'une *fleur* de lis d'or, accostée de deux molettes du même; au 3 d'azur, à un besant d'or, écartelé d'argent, à une moucheture d'hermines de sable; au 4 d'azur, au lion d'or, armé et lampassé de gueules, et sur le tout d'azur, à trois molettes d'or, à la bordure du même. — **Houllet**, en Normandie : d'azur, au cœur d'or enflammé de gueules, sommé d'une croix fleurdelisée d'or et percé de deux flèches en sautoir d'argent. — **Le Houx**, en Touraine : d'azur, à une tête de léopard d'or, surmontée d'une *fleur* de lis et soutenue d'un massacre de cerf d'or. — **Hudelor** : de sable, à une croix d'argent cantonnée de seize *fleurs* de lis d'or. — **Huebert**, en Allemagne : coupé le premier d'or, à l'aigle éployée de sable, parti d'azur à une *fleur* de lis d'or; le deuxième de sable au lion d'or. — **Huguenin du Miraud**, écuyer, premier commis de police, garde des archives du conseil des finances à Paris : d'azur, au rocher d'argent surmonté d'une *fleur* de lis d'or, au chef cousu de gueules, chargé d'une colombe d'argent. — **Husen**, en Poméranie : d'or, à trois fasces d'azur, à une demi-*fleur* de lis d'or. — **Hybler**, en Allemagne : coupé d'azur et d'or, le 1 chargé de deux *fleurs* de lis d'or l'une sur l'autre; le 2 d'un huchet d'azur.

D'Igbi, en Angleterre, chevalier de l'ordre de la Jarretière : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent épanouie. — **Ihensisch**, en Allemagne : coupé d'or et de sable, à une *fleur* de lis l'un en l'autre. — **Imbaut** : d'azur, semé de France, au lion couronné d'argent. — **Immercelle** : d'argent, à trois *fleurs* de lis de sable. — **Immerscel**, en Bourgogne ancienne : d'argent, à trois *fleurs* de lis d'azur. — **Immerse**, en Allemagne : d'argent, à trois *fleurs* de lis de sable. — **Ingolot**, en Alsace : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules. — **Ions** : d'azur, au lion rampant sur un tronc d'arbre du même, surmonté de trois *fleurs* de lis d'or. — **Ise**, en Provence : d'argent, à un lion de gueules, à la bande d'azur brochante sur le tout, chargée en chef d'une *fleur* de lis d'or en bande. — **Iselin**, en Franche-Comté : de gueules, à la *fleur* de lis d'or en bande. — **Iselin**, en Suisse : de gueules, à la *fleur* de lis d'argent. — **Izimieux** : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à six roses d'argent posées trois, deux et une, qui est Izimieux; aux 2 et 3 de gueules, à deux clefs d'argent en sautoir, surmontées d'une *fleur* de lis d'or. — **Izshengen**, en Allemagne : de sable, à la croix denchée d'or, cantonnée de quatre alérions d'argent, et chargée en cœur d'une *fleur* de lis d'azur.

Jacquet de La Verrière : d'azur, au lion assis d'or, tenant de sa patte droite une *fleur* de lis du même. — **Jamot**, en Normandie : d'azur, à trois *fleurs* de lis au pied nourri d'argent, mal ordonnées, à une épée du même en pointe couronnée d'or. — **Jambes**, dans l'Angoumois :

de sable, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même. — **Janvier**, en Poitou : écartelé, aux 1 et 4 d'hermines, au chef de gueules, à cinq *fleurs* de lis d'or posées en croix; sur le tout d'azur, à deux pals d'or et un soleil du même en abîme. — **Jasse**, en Lorraine : de gueules, au cor de chasse de sable, virolé d'argent et lié d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis d'argent, posées deux en chef et une en pointe. — **Jaubert**, en Quercy : écartelé au 1 d'azur, à une *fleur* de lis d'or et une demi-*fleur* de lis du même, mouvante de la partition de l'écu; au 2 de gueules, à trois palmes d'or, posées l'une au-dessus de l'autre; au 3 de gueules, à une croix trèflée d'or; au 4 d'azur, à trois étoiles d'or posées l'une sur l'autre. — **Jehannot de Kersauson**, en Bretagne : d'argent, à la croix fleurdelisée de sable, soutenue en bas de deux lions affrontés du même. — **Jénisch**, en Allemagne : coupé d'or et de sable, à deux *fleurs* de lis appointées de l'une en l'autre. — **Jentot**, en Lorraine : de gueules, à une *fleur* de lis d'or, chargée d'une étoile d'azur. — **Le Jeune**, en Champagne : d'azur, à une épée d'argent garnie d'or, surmontée d'une couronne de *fleurs* de lis, et accostée de deux *fleurs* de lis du même; *alias* : d'azur, à deux épées d'argent, la garde et la poignée d'or, posée en pal, surmontée d'une couronne fleurdelisée du même. — **Johanstem**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une double *fleur* de lis d'argent dans une couronne d'or; aux 2 et 3 de gueules, à trois fleurons d'or dans une couronne d'argent; sur le tout de sable, à deux couronnes d'or l'une sur l'autre. — **Jolly**, à Paris : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent. — **Joly de Fleury**, en Bourgogne : d'azur, au lis d'argent, au chef d'or, chargé d'une croisette pattée de sable; écartelé d'azur, au léopard d'or, armé et lampassé de gueules. — **Josson**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis d'or, surmontée d'un rossignol du même. — **Jouar**, originaire de Bourgogne, seigneur d'Esloges, en Poitou, par concession du mois de novembre 1663 : d'argent, à trois croissants de gueules, au lion du même brochant sur les trois croissants; au chef d'azur, chargé de deux *fleurs* de lis d'or. — **Jouer**, commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : écartelé, au 1 d'or, à la tour d'azur, posée sur une montagne de sinople; au 2 d'argent, à la croix fleurdelisée d'azur au pied fiché; au 3 de gueules, à trois bandes d'argent, à cinq têtes de loup de gueules, à une épée de sable, la pointe en bas posée sur la partition.— **Jousselin**, dans l'Orléanais : d'argent, au lion d'azur, accompagné en pointe de deux *fleurs* de lis du même. — **Joyeuse** : palé d'or et d'azur de six pièces, au chef de gueules chargé de trois hydres d'or, écartelé de Saint-Dizier, qui est d'azur au lion d'argent, à la bordure de gueules, chargée de huit *fleurs* de lis d'or. Anne, duc de Joyeuse, épousa, le 24 septembre 1581, Marguerite de Lorraine, sœur puînée de Louise de Lorraine, reine de France, femme de Henri III. — **Juhard**, en Normandie : de gueules, à une croix fleurdelisée d'argent. — **Juilly Saint-Denis** : d'argent, à la croix fleurdelisée de gueules. — **Julliot**, à Bordeaux : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or, au bâton raccourci et péri en bande du même.

Kain, en Allemagne : de sable, au lion d'or, écartelé, parti de gueules et d'argent, à une *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Kaiserspenger**, en Allemagne : parti d'azur et d'or, au chevron d'or et d'azur, chargé de deux *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Kaly du Fau**, en Bretagne : d'azur, à trois coquilles d'or et une *fleur* de lis du même en abîme. — **Kamminga**, de Bourgogne ancienne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à une *fleur* de lis d'argent; aux 2 et 3 d'or, à un peigne de gueules sur le tout d'or, à une étoile d'azur. — **Kaspis**, en Allemagne : d'argent, à l'aigle éployée de gueules, à deux *fleurs* de lis du même en pointe.— **Katzy**, en Autriche : d'or, à la bande d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'argent, accompagnée de deux autres *fleurs* de lis du même, posées en pal ; parti d'argent, au lion de gueules. — **Kelblin**, en Alsace : de gueules, au chevron d'or, chargé de trois *fleurs* de lis du champ. — **Keller**, en Alsace : de sable, à une balance d'argent dont les bassins sont d'or, accompagnée en chef de deux étoiles d'argent, et en pointe d'une *fleur* de lis du même. — **Kelner**, en Allemagne : d'argent, au mur maçonné et crénelé de sable, chargé d'une rose de gueules, au chef d'azur chargé de trois *fleurs* de lis d'argent. **Kennedy**, en Angleterre : d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois croix recroisettées, au pied fiché du même dans un double trescheur, fleurdelisé de gueules. — **Kennedy of Dunure**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux croix recroisettées, au pied fiché du même dans un double trescheur fleurdelisé de gueules; aux 2 et 3 de France. — **Kennenburg**, en Hollande : d'argent, à trois *fleurs* de lis de gueules, deux en chef et une pointe. — **Kéraly**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis d'or en abîme, accompagée de trois coquilles d'argent. — **Kérault**, en Bretagne : d'azur, fretté d'argent à la *fleur* de lis du même. — **Kerckhove**, en Belgique : de sable, au chef d'argent, chargé d'une *fleur* de lis au pied nourri de gueules. — **Kére**, en Bretagne : d'azur, fretté d'argent, à une *fleur* de lis en chef, au canton dextre du même. — **Kerhoent**, en Bretagne : échiqueté d'or et d'azur de six traits; écartelé d'azur, à deux macles d'or, surmontées d'une *fleur* de lis du même. — **Kériolis** : d'hermine, au chef de gueules, chargé de trois *fleurs* de lis d'or. — **Kermoria**, en Bretagne : d'azur, au huchet d'argent, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Kersulgar**, en Bretagne : d'azur, à trois *fleurs* de lis d'argent surmontées de deux roses du même. — **Kervadoué**, en Bretagne : d'hermine, à deux *fleurs* de lis d'or, posées en pal l'une sur l'autre. — **Kester**, en Allemagne : d'argent, à la bande d'azur, chargée d'un lionceau du premier, accompagné d'un chef d'or, chargé d'une *fleur* de sable, et en pointe de sable, à la *fleur* de lis d'argent, et à sénestre d'argent, à la *fleur* de lis de gueules. — **Kherlini**, en Allemagne : de sable, à un pot de *fleurs* d'or, écartelé de gueules à une *fleur* de lis d'argent. — **Khuenburg**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4, coupé d'azur et d'argent, à deux *fleurs* de lis appointées de l'une en l'autre; aux 2 et 3, parti d'argent et de gueules, sur le tout un cercle rond de l'un en l'autre. — **Kickhenger**, en Allemagne : de gueules au canton dextre, et d'argent à sénestre, à la barre de sable sur le tout, chargé de deux *fleurs* de lis appointées d'or. — **Kiliani**, en Allemagne : de gueules, à deux *fleurs* de lis d'argent, coupé d'argent à une coquille de gueules. — **Kinnimmontch**, en Ecosse : de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Kleckliher**, en Allemagne : coupé d'azur et d'argent, le premier chargé de trois étoiles d'or, posées deux et une; le second de deux *fleurs* de lis l'une sur l'autre. — **Klinglin**, en Alsace : diapré d'argent à une fasce de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Klinglin**, à Brisac : d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même. — **Knott**, en Bavière : de sable, au lion d'or, contourné, coupé d'or, à trois *fleurs* de lis d'azur. — **Kockbler**, en Allemagne : d'azur, à trois étoiles d'or, posées deux et une, coupé d'argent à une *fleur* de lis d'or.— **Konitz**, en Autriche : parti d'azur et d'argent, à trois *fleurs* de lis de l'un en l'autre. — **Konitz**, en Saxe : de gueules, à une moitié de *fleur* de lis posée en barre d'or, adextrée d'une rose du même. — **Korff**, en Allemagne : de gueules, à une double *fleur* de lis d'or l'une sur l'autre. — **Koserle**, en Allemagne : d'azur, au chevron d'or, chargé de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Kotzeler**, en Alsace : d'azur, à trois *fleurs* de lis de gueules, surmontées d'un lambel de trois pendants. — **Koulignaque**, à Brisac : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent, cantonnée de quatre étoiles à six rais du même. — **Krafft**, en Suisse : d'argent, à une *fleur* de lis d'azur. — **Krais**, en Suisse : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis de sable, deux en chef et une en pointe. — **Krausen**, en Allemagne : de gueules, au chevron d'or chargé de deux lionceaux affrontés de sable, tenant une croix, et en pointe une *fleur* de lis d'argent. — **Kreyss**, en Allemagne : d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois *fleurs* de lis d'azur. — **Kronbourg**, en Allemagne : de gueules, parti d'or, à une *fleur* de lis sur le tout de l'un en l'autre. — **Kunrath**, en Allemagne : d'or, à une *fleur* de lis renversée, au pied nourri d'azur.

Labaume-Forsac, brigadier des armées du roi : écartelé, au 1 d'azur, au cheval d'or; au 2 de sable, au lion d'or; au 3 de France, au bâton de gueules, péri en bande; au 4 d'argent, à l'aigle de sable; au chef d'azur, sur le tout d'or, à la *fleur* de lis de gueules. — **Labune**, en Poméranie : coupé d'or et d'azur, à une *fleur* de lis, posée en bande de l'un en l'autre. — **Du Lac** : de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux roses, et en pointe d'une *fleur* de lis, au pied nourri d'argent. — **Lacerda-Mendoça**, de Castille : parti de Léon, coupé de France, le tout parti, écartelé en sautoir, aux 1 et 4 de sinople, à la bande d'or, chargée d'une autre de gueules; aux 2 et 3 d'or, avec ces mots : *Ave, Maria, gratia plena.* — **Lachambe**, en Bourgogne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'argent, au lion du même couronné d'or. — **Lagel** : d'azur, à deux *fleurs* de lis en pal, posées à dextre, et un dauphin du même à sénestre. — **Lagreze de Toril**, dans l'Angoumois : d'argent à trois barres de gueules, à la bande d'azur brochante, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Laloé**, à Paris : d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois *fleurs* de lis de gueules, accompagnées de trois merlettes d'or. — **De Lamezan de Janet** (François), chevalier de Malte en 1611 : d'azur, à la main gauche d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, tenant une *fleur* de lis d'or. — **Lancastre**, en Angleterre : de France, écartelé d'Angleterre, qui est de gueules, à trois léopards d'or l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur, et pour brisure un lambel d'argent. — **Lanceau**, seigneur d'Arancourt, conseiller à Metz : d'azur, à deux lances ferrées d'argent, passées en sautoir, accompagnées de deux *fleurs* de lis d'or, l'une en chef et l'autre en pointe, et de deux besants d'argent aux deux flancs. — **Lancelon**, en Touraine : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'argent, au franc-canton chargé d'une *fleur* de lis, le tout d'argent. — **Lançon**, en Allemagne : d'azur, à deux piques d'argent passées en sautoir, accompagnées en chef et en pointe de deux *fleurs* de lis d'argent, et accostées de deux roses du même. — **Landisée**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent; aux 2 et 3 d'argent, à une *fleur* de lis de gueules. — **Langen**, en Allemagne : coupé d'argent et de gueules, à une demi-rose et une demi-*fleur* de lis de l'un en l'autre; le cœur de la demi-rose est d'or. — **Langeron**, en Nivernais : d'azur, à trois étoiles d'argent, posées deux et une; écartelé de gueules, à quatre fasces endentées d'argent, à une bande d'azur semée de *fleurs* de lis d'or. — **Langh**, cardinal-archevêque de Salzbourg, nommé le cardinal de Gurtz, parce qu'il en avait été l'évêque : deux écussons accolés, le premier parti d'or et de gueules, à un lion de sable sur l'or, et une fasce d'argent sur le gueules, qui sont les armoiries de l'église de Salzbourg; le second, parti d'argent et de gueules, à une demi-rose de gueules mouvante de la partition, et une demi-*fleur* de lis d'argent mouvante de la partition; la croix d'archevêque entre les deux écussons et le chapeau de cardinal au-dessus. — **Langlade**, en Bretagne : de gueules, à un monde d'or, soutenu d'une *fleur* de lis et côtoyé de deux branches de chêne englanté aussi d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent. — **Languevelt**, en Hollande : d'argent à six *fleurs* de lis d'azur, posées en fasce trois et trois. — **Lannel**, chevalier de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent, posées deux et une; au chef du même, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Lannes**, en Berry : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles d'argent; au chef d'or, chargé de deux *fleurs* de lis de gueules. — **Laquide**, à Paris : d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois roses de gueules, accompagné de deux étoiles et d'une *fleur* de lis d'argent. — **Largentier**, en Champagne : d'azur, à trois chandeliers d'église d'or, parti de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **Larroche de La Treuque**, avocat à Toulouse : écartelé, aux 1 et 4 de gueules, à trois demi-*fleurs* de lis d'or; au 2 de gueules, à trois rochers d'argent; au 3 d'azur, au lion passant d'or. — **Lartigue**, en Guyenne : d'azur, à un homme armé d'argent, tenant de sa main droite une pique d'or ferrée d'argent, et de la sénestre une épée la pointe en haut, périe en bande d'or, et posée en chef, et en pointe une croisette pattée d'argent. — **Lastours**, alliance de Cosnac : d'argent, à trois tours de sable, accompagnées de six *fleurs* de lis du même, trois en chef, deux en fasce et une en pointe. — **Latiner** : de gueules, à la croix fleurdelisée à l'antique d'or, et une bande d'azur semée de *fleurs* de lis d'or brochante sur le tout. — **Latre**, en Flandre : écartelé, au 1 d'argent, à une bande de sable, accompagnée de trois lions de sinople, couronnés d'or, deux en chef et un en pointe; au 2 parti, emmanché d'argent et de gueules, de dix pièces et une bordure componnée d'or et d'azur; au 3 fascé d'argent et d'azur, de six pièces, les fasces d'argent chargées de six *fleurs* de lis de gueules, posées trois, deux et une; au 4 d'argent, à une fasce vivrée de sable, et sur le tout d'or, à deux écussons d'azur, l'un au côté sénestre du chef, et l'autre en pointe, au franc-quartier de gueules, chargé d'un molette d'or. — **Latre**, en Angleterre : d'or, à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une *fleur* de lis du champ, au franc-canton de gueules, à une molette d'éperon d'or. — **Laval-Nesle** : d'or, à la croix de gueules, chargée de quatre coquilles d'argent, et au milieu de la croix en cœur une *fleur* de lis d'or, cantonnée de seize alérions d'azur, qui est de Montmorency. — **Laubié** : d'azur, à une dextrochère d'argent mouvant à sénestre, tenant un fifre d'or, fleurdelisée du même aux deux bouts. — **Lauder**, en Angleterre : de gueules, au griffon d'argent, dans un double trescheur fleurdelisé du même. — **Laverdin**, en Touraine : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Lavernot**, lieutenant général et criminel en la sénéchaussée et présidial de Ponthieu et intendant de la duchesse d'Angoulême : d'or, à la bande d'azur, chargée d'une *fleur* de lis d'or. — **Laur**, en Béarn : écartelé, au 1 d'argent, à la tour d'azur, surmontée d'un croissant de gueules; aux 2 et 3 de Laur, qui est d'argent, au pin de sinople côtoyé à dextre d'une étoile d'azur, et à sénestre d'une onde de gueules; au 4 d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au lion du même brochant, et sur le tout coupé d'or et de gueules, et en chef un rameau de laurier de sinople, mouvant du flanc sénestre de l'écu, en pointe un cœur d'or. — **Laurin**, en Picardie : de gueules, à une fasce ondée d'argent, chargée de deux autres fasces aussi ondées d'azur, et accompagnées en chef d'une étoile d'or à dextre et d'un croissant du même à sénestre, et en pointe d'une *fleur* de lis aussi d'or. — **Lebus**, en Autriche : d'or, à deux pertuisanes, posées en sautoir et terminées à la pointe de deux *fleurs* de lis d'argent, surmontées d'une étoile de gueules, à la bordure du même. — **Lebzelper**, en Misnie : écartelé, aux 1 et 4 d'or, au bélier rampant de gueules, accorné et onglé d'or et d'azur; aux 2 et 3 parti d'or et de sable, à la *fleur* de lis de l'un en l'autre. — **Legg**, en Angleterre : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à la rencontre de cerf d'argent; au 2 d'argent, à deux fasces de gueules, surmontées de trois étoiles du même; au 3 d'argent, au lion de sable, accompagné de trois *fleurs* de lis du même, deux en chef et une en pointe. — **Ledesma**, en Espagne : d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre *fleurs* de lis d'argent, à la bordure d'azur, chargée de huit croissants d'argent. — **Leigoni**, en Auvergne : d'or, à un arbre de sinople, entouré de flammes de gueules, sur une rivière d'azur; écartelé d'azur, à une foi d'argent en fasce, embrassant une colonne d'or, soutenue d'une *fleur* de lis d'argent. — **Leis**, en Allemagne : d'or, au lion issant de gueules, coupé d'azur, à la croisette d'or, surmontée d'une *fleur* de lis au pied nourri de gueules. — **Lellin**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'azur, à deux croissants adossés d'or; aux 2 et 3 de gueules, à trois *fleurs* de lis d'argent. — **L'Enfant**, au Maine : d'argent, à la bande d'azur, accostée de deux *fleurs* de lis d'or. — **Lennard**, en Angleterre : d'or, à la fasce de gueules, chargée de trois *fleurs* de lis d'or. — **Leonessa**, à Naples : de gueules, à la croix d'argent, chargée d'une *fleur* de lis du champ, et cantonnée de quatre autres *fleurs* de lis d'or. — **Lepinay**, en Poitou : de sinople, à une ancre d'or, accompagnée de deux bras d'argent, passés en sautoir, les pointes coupées et séparées de leurs bras, et un tourteau de gueules en cœur, brochant sur l'ancre, et chargé d'une *fleur* de lis d'or. — **Lermusières**, en Languedoc : d'azur, à une *fleur* de lis d'or et une fasce de gueules, chargée de deux étoiles d'or, au chef d'argent, à l'aigle de sable. — **Les Allemands**, en Lorraine : de gueules, semé de *fleurs* de lis d'or, à la bande d'argent sur le tout. — **Lescaille**, en Alsace : d'azur, à une dextrochère de carnation armée d'or, mouvant du flanc sénestre, lequel tient un bonnet carré de gueules, sommé d'une *fleur* de lis d'or. — **Le Lescorie**, en Bretagne : d'azur, à l'épée d'argent posée en fasce, accompagnée de trois *fleurs* de lis du même. — **Lesne**, en Bretagne : d'azur, à la *fleur* de lis d'argent, accompagnée de trois molettes d'éperon du même, deux en chef et une en pointe. — **Lesperonnières**, à La Rochelle : écartelé, aux 1 et 4 d'argent, à deux fasces de gueules; aux 2 et 3 d'hermines; sur le tout de gueules, à une fasce dentelée d'argent, surmontée d'une *fleur* de lis d'or. — **Le Lettier**, en Poitou : d'argent, à la croix montant de gueules et la traverse d'azur, chargée de huit *fleurs* de lis d'or. — **Lévêque** : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef d'une *fleur* de lis et d'une étoile du même, la *fleur* de lis adextrée, et en chef d'un lion aussi d'or. — **Lévesque**, en Bretagne : de sable, au chef d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules. — **Leutner**, en Tyrol : de gueules, à deux *fleurs* de lis d'or, chapé d'azur, au lion d'or, en pied sur un tertre de sinople. — **Lewenfeldt**, en Autriche : de gueules, à la bande de sable, chargée d'un lion d'or, passant sur des drapeaux, la bande accostée de deux *fleurs* de lis d'argent, une en chef et une en pointe. — **Lezay-Lusignan** : burelé d'argent et d'azur, à la bordure de onze merlettes de gueules; au franc-quartier du même, chargé d'une *fleur* de lis d'or, les merlettes ayant la tête et le col sur l'azur, le reste sur l'argent. — **Lhelgenstein**, en Alsace : d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Libant**, en Bretagne : d'argent, à six *fleurs* de lis de gueules, posées trois, deux et une; au chef de gueules, chargé de trois fers de lance d'argent. — **Libertat**, en Provence : coupé d'azur et de gueules, le 1 chargé d'une tour d'argent, accostée de deux *fleurs* de lis d'or et surmontée d'une troisième du même, le 2 chargé d'une croix passante d'or. — **Liebenzeller**, en Alsace : parti d'or et d'argent, à l'escarboucle de gueules fleurdelisée, le bâton du milieu terminé en chef d'une étoile au lieu de *fleurs* de lis.— **Liebenzellen**, en Alzace : coupé d'argent et de gueules, à l'escarboucle à huit rais fleurdelisés d'or, brochante sur le tout, celui du milieu du chef terminé d'une étoile à six rais. — **Liechtenthal**, en Allemagne : d'azur, semé de *fleurs* de lis d'or, au cancrelin de sinople, posé en bande, brochant sur le tout. — **Liégois**, en Flandre : de gueules, au chevron accompagné en chef de deux étoiles à six rais, et en pointe d'une *fleur* de lis, le tout d'or. — **Liepvre**, en Lorraine : d'azur, à l'épée d'argent, garnie d'or, surmontée d'une couronne du même, accostée de deux *fleurs* de lis aussi d'or. — **Lier**, en Hollande : d'argent, à trois *fleurs* de lis, au pied nourri de sable. — **Liercourt** : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or. — **Le Lièvre**, en Normandie : de gueules, à une *fleur* de lis d'or, surmontée de deux croisettes du même. — **Ligiers**, en Auvergne : d'or, à un olivier à deux branches, posées en sautoir de sinople, au chef soudé d'argent, chargé de trois *fleurs* de lis de gueules. —**Lilgenferldt**, en Allemagne : de sable, au lion issant d'or, coupé d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois *fleurs* de lis du même. — **Lilienberger**, en Allemagne : de gueules, à trois *fleurs* de lis d'or, posées en fasce, au chef d'azur, chargé d'un lionceau d'or. — **Lilieneron**, en Allemagne : écartelé, aux 1 et 4 d'or, à une demi-aigle de sable; aux 2 et 3 de gueules, à une *fleur* de lis d'argent, surmontée d'une couronne d'or. — **Lilien**, en Autriche : d'azur, à une *fleur* de lis d'argent. — **Limours**, chevalier de Malte en 1578 : d'argent, semé de *fleurs* de lis d'azur, au franc-canton de gueules. — **Linage**, originaire de Champagne : de gueules, au sautoir engrêlé d'or, accompagné de quatre *fleurs* de lis du même. — **Lindaw**, en Autri-